

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 458/BPE rendant exécutoire la délibération n° 45/6e L du 27 mars 1964

n° 458/BPE

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
1 avril 1964

Numéro JO
n° 4 du 01/05/1964

Date du numéro
1 mai 1964

TEXTE INTÉGRAL

M. Ahmed Deheud Mohamed, commis auxiliaire 4° catégorie, échelle VII, 1e échelon, intégré pour compter du 1er janvier 1962 dans le cadre des brigadiers de la Sûreté générale de la Côte Française-des Somalis, en qualité de brigadier de 3° classe, 1er échelon, et qui a accédé au 2° échelon de ladite classe pour compter du le janvier 1964, est reclassé à titre. exceptionnel brigadier de 2° classe, 3° échelon, pour compter du 1e janvier 1964.